



PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N° 42/11.05 – Direction des finances et des domaines

Objet : **BUDGET POUR 2006**

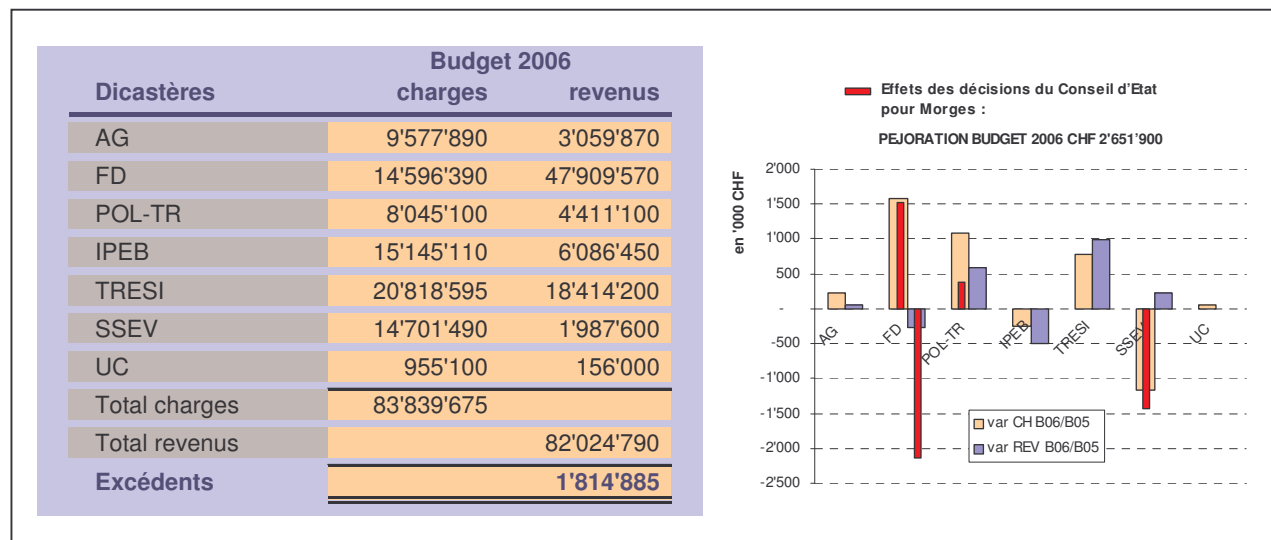
Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

«Le projet de budget pour l'exercice 2006 dégage un excédent de revenus de plus de CHF 830'000 ...» tel aurait pu être le début de ce préavis sans les dernières décisions du Conseil d'Etat vaudois à l'encontre des communes du Canton. En lieu et place, la Municipalité se voit dans l'obligation de vous présenter un projet déficitaire de CHF 1'814'885.00. L'excédent de charges budgétaire triple donc par rapport au budget 2005 qui se montait à CHF 584'205.00.

Les objets cantonaux qui péjorent ce budget sont au nombre de trois et se rapportent à :

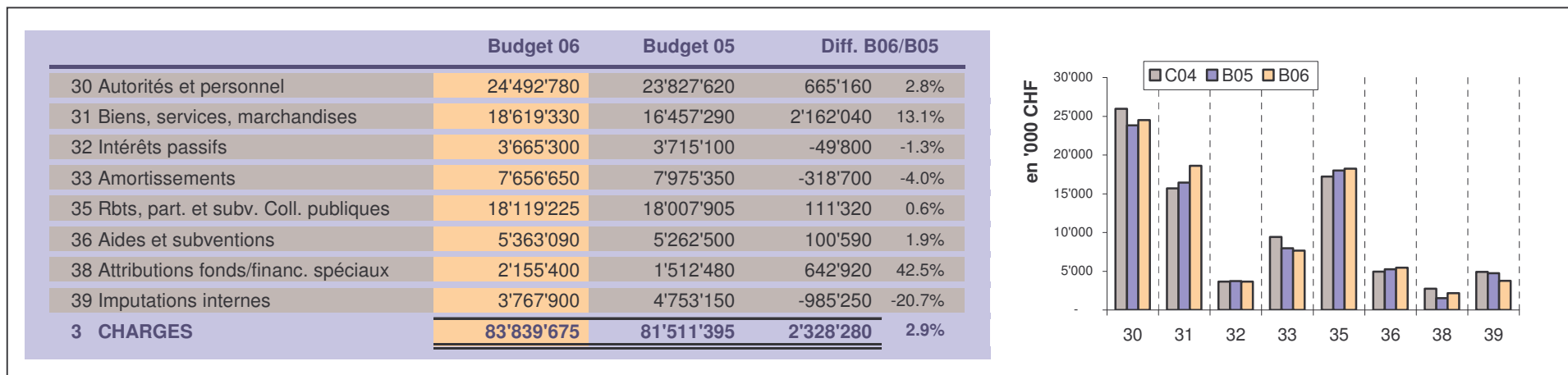
- la 1^{re} étape de la contribution des communes à l'assainissement des finances cantonales pour CHF 575'900 (part communale aux gains immobiliers de 5/12^e à 3/12^e et part communale à la couverture des déficits des transports régionaux de 30% à 50% pour CHF 407'900);
- la nouvelle loi sur les péréquations pour CHF 2'045'000 (péréquation directe, facture sociale, plafonnements thématiques, de l'effort péréquatif et du taux communal);
- la reprise de tronçons de routes cantonales pour CHF 31'000 correspondant aux coûts d'entretien courant (plusieurs recours de communes ont été déposés quant à la légalité de ce transfert).



A contrario, les recettes fiscales devraient augmenter de plus de CHF 1'900'000 et les revenus du patrimoine, les taxes, émoluments et produits des ventes évoluer favorablement par rapport au budget de l'année précédente.

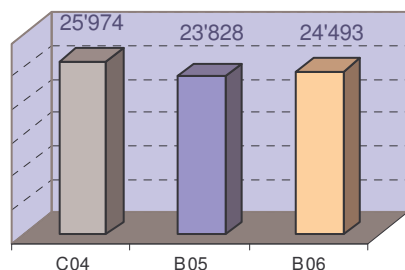
2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement atteignent CHF 83'839'675.00. Elles augmentent globalement de 2,9% ou de CHF 2'328'280.00 en comparaison du budget 2005. Les principales variations par nature de charges sont détaillées ci-dessous.



Un tableau comparatif des charges par nature des budgets 2006 et 2005 ainsi que des comptes 2004 se trouve en page 9 de ce fascicule.

2.1 Chapitre 30 – autorités et personnel

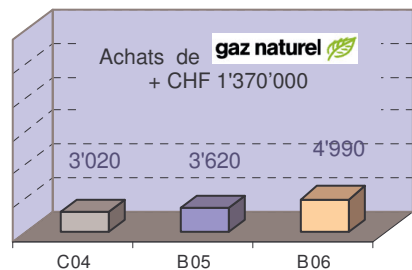


Aucun mouvement de personnel n'est prévu en 2006 (création du CVE en 2004 et reprise par l'Etat du personnel de l'OROSP, du SMPL et de l'Administration des écoles en 2005).

La hausse des charges de personnel provient de la compensation au renchérissement du coût de la vie indexée à 1% pour CHF 178'000, des gratifications d'ancienneté pour CHF 175'000, des augmentations statutaires et autres pour CHF 223'000.

De plus, les salaires de personnel administratif communal effectuant des tâches cantonales pour environ CHF 120'000 figurent dans ce chapitre (facturés intégralement à l'Etat).

2.2 Chapitre 31 – biens, services, marchandises



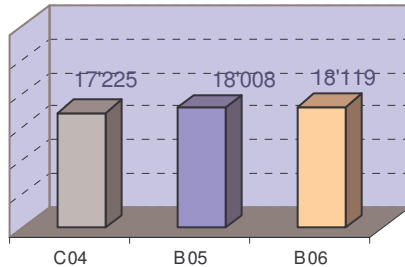
L'augmentation de 13,1%, des charges de biens, services et marchandises est due essentiellement à la hausse du prix d'achat du gaz naturel (crise pétrolière mondiale). Les frais d'achat de gaz grimpent de CHF 1'370'000 pour une consommation stable en légère progression (compensés par l'augmentation du prix de vente).

La Municipalité propose également de réajuster le budget d'entretien des bâtiments, des routes, des objets mobiliers et des installations techniques (natures de charges 314 et 315) pour un total de CHF 220'000 dont CHF 50'000 pour l'enveloppe d'entretien des bâtiments scolaires et CHF 57'000 pour le changement de la voiture d'intervention de la police.

2.3 Chapitre 32 – intérêts passifs

Les charges d'intérêts de la dette devraient rester au niveau du budget de l'année 2005, bénéficiant d'un taux moyen extrêmement bas, malgré une légère progression des emprunts à long terme. Les besoins accrus en liquidités pour le paiement des acomptes de la péréquation nous obligeront à recourir plus fréquemment à des ATF.

2.4 Chapitre 35 – remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques

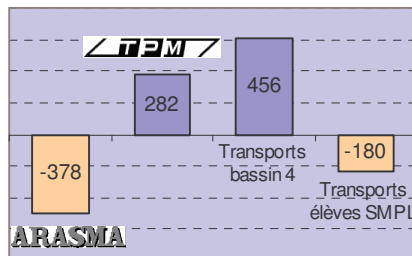


Globalement, les charges de ce chapitre ne varient que de CHF 111'320 à la hausse. De grandes variations sont néanmoins constatées dans le détail, comme pour :

- les versements au titre de la péréquation financière augmentation de CHF 1'515'000
- la rétrocession de la couverture de déficit du SMPL diminution de CHF 440'000
- la participation à la facture sociale diminution de CHF 479'000
- la participation aux mesures actives du marché du travail diminution de CHF 120'000

Il faut relever que les chiffres de la péréquation financière intercommunale correspondent à des acomptes basés sur des estimations (années référence 2003 et 2004). Les décomptes définitifs seront communiqués au printemps 2007.

2.5 Chapitre 36 – aides et subventions



Le budget des aides et subventions augmente de CHF 100'590. Il est fortement péjoré par la nouvelle clé de répartition de la couverture de déficit des transports régionaux du bassin 4 pour CHF 407'900 sur une hausse totale de CHF 456'200 (cf. préambule). La participation aux TPM augmente de CHF 282'750 en raison notamment de la participation aux charges de la ligne 5.

Par contre, les frais de transports des élèves pour les classes d'intégration ne sont plus à la charge de la commune; ce qui diminue les charges de CHF 180'000. La participation à l'ARASMA baisse de CHF 378'000 en raison de la reprise de prestations dans le cadre de la facture sociale.

2.6 Chapitre 38 – attributions fonds/financements spéciaux

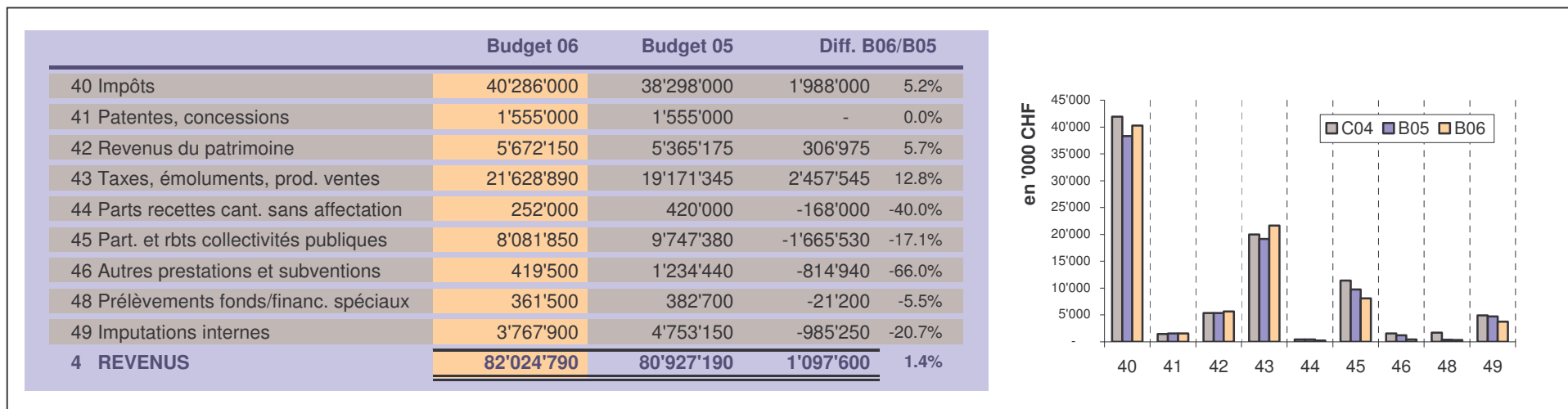
L'attribution au fonds de l'adduction d'eau a été porté à CHF 450'000 au lieu de CHF 5'000 en 2005 (cf. revenus de fonctionnement – chapitre 43).

2.7 Chapitre 39 – imputations internes

Les imputations internes de charges de personnel ont été supprimées au profit de répartitions directes des traitements et charges sociales via la comptabilisation des salaires.

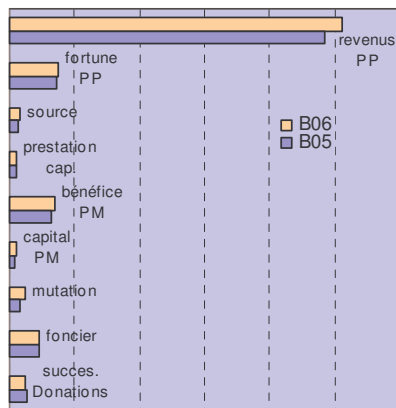
3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus de fonctionnement sont estimés à CHF 82'024'790.00, soit en hausse de 1,4% ou CHF 1'097'600.00 en comparaison du budget 2005. Les principales variations par nature de revenu sont détaillées ci-dessous.



Un tableau comparatif des revenus par nature des budgets 2006 et 2005 ainsi que des comptes 2004 se trouve en page 10 de ce fascicule.

3.1 Chapitre 40 – impôts



Globalement, le revenu du chapitre impôts augmente de CHF 1'988'000. Le budget 2005 a servi de base de travail pour l'estimation des recettes fiscales. Il a été tenu compte d'ajustements spécifiques en fonction des derniers éléments connus relatifs au bouclage des comptes 2004.

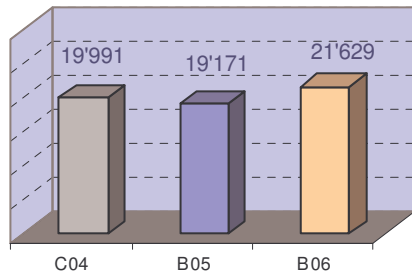
Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques comprennent une augmentation de 2% par rapport au budget 2005 (après un ajustement de CHF 500'000 pour l'impôt sur le revenu) et un nombre d'habitants supérieur de 175. Ils sont en hausse de CHF 1'428'000.

Les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales progressent de CHF 300'000 par rapport au budget 2005.

L'impôt foncier devrait se monter à CHF 2'300'000 et les droits de mutation sur les ventes ou transferts de biens immobiliers à CHF 850'000.

Les produits des impôts sur les successions et les donations ont été revus à la baisse de CHF 200'000 pour se situer au niveau des comptes 2004.

3.2 Chapitre 43 – taxes, émoluments, produits des ventes



Ce chapitre est celui qui a la plus grande progression. Il augmente de 12,8% ou de CHF 2'457'545 pour atteindre CHF 21'628'890.

L'évolution la plus importante concerne le produit des ventes de gaz avec CHF 1'287'000 de revenus en plus par rapport au budget 2005 par l'augmentation du prix de vente pour compenser les hausses du prix d'achat.

Le prix de l'eau passera à CHF 1.50/m³, ce qui devrait améliorer les recettes de la vente d'eau de CHF 375'000. En contrepartie, une provision sera constituée pour l'amortissement des futurs gros investissements pour l'adduction.

Les amendes de police ont été évaluées à CHF 300'000 supplémentaires ainsi que le produit des pensions au CVE pour CHF 160'000.

3.3 Chapitre 45 – participations et remboursements de collectivités publiques

La baisse considérable des revenus du chapitre 45 provient de la diminution des recettes de la péréquation directe de CHF 1'990'000.

4 AUTOFINANCEMENT PLANIFIÉ

L'autofinancement se situe à hauteur de CHF 7'635'000, en baisse de plus de CHF 885'000 par rapport au budget de l'année précédente. Le ratio de capacité d'autofinancement (autofinancement / revenus financiers x 100) diminue également pour se situer à 9,8%.

5 BUDGET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET BUDGET DE TRÉSORERIE

Le budget des dépenses d'investissement nettes ascende à CHF 11'369'900, dont plus de CHF 4,3 millions concernent des crédits déjà votés par le Conseil communal.

L'autofinancement planifié ne sera pas suffisant pour financer l'entier des dépenses d'investissement, un manco d'environ CHF 3,4 millions augmentera l'endettement brut. Le degré de couverture des investissements se monte à 67,2% (156,6% au budget 2005).

La trésorerie subira également l'«effet» péréquation puisque en 2006 nous devons verser des acomptes trimestriels au fonds intercommunal au lieu d'en recevoir (cf. charges de fonctionnement – chapitre 32).

EXCEDENT DE REVENUS (CHARGES)	-1'814'885
+ charges sans influence sur la liquidité	
33 Amortissements	7'656'650
38 Attributions fonds/financements spéciaux	2'155'400
39 Imputations internes	3'767'900
./. revenus sans influence sur la liquidité	
48 Prélèvements fonds/financements spéciaux	-361'500
49 Imputations internes	-3'767'900
AUTOFINANCEMENT	7'635'665
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS NETTES	
Patrimoine administratif	11'369'900
RATIOS DE FINANCEMENT	
Couverture des investissements	67.2%
Capacité d'autofinancement	9.8%

CONCLUSIONS

L'exercice budgétaire peut parfois être périlleux. Alors que la Municipalité pensait pouvoir annoncer un excédent de revenus, c'est dans les arrêts de jeu que l'arbitre cantonal change la donne et péjore le budget 2006 pour le plonger dans le rouge avec un excédent de charges de CHF 1'814'885.00.

Il faut toutefois relever les efforts de toutes les directions pour maintenir les charges au plus bas possible dans un contexte économique difficile. Malgré la stabilité du taux d'imposition, les recettes fiscales devraient bien progresser par rapport au budget 2005.

La Municipalité reste confiante en l'avenir car Morges possède de nombreux atouts pour continuer à se développer harmonieusement et pour répondre aux besoins de la population et des entreprises tout en maintenant une bonne stabilité financière.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2006 et du préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- 1) d'adopter le budget ordinaire de la Commune pour 2006 présentant un excédent de charges de **CHF 1'814'885.00**;
- 2) de prendre acte du budget des dépenses d'investissement avec les réserves qu'il comporte.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 octobre 2005.

au nom de la Municipalité
le syndic
E. Voruz



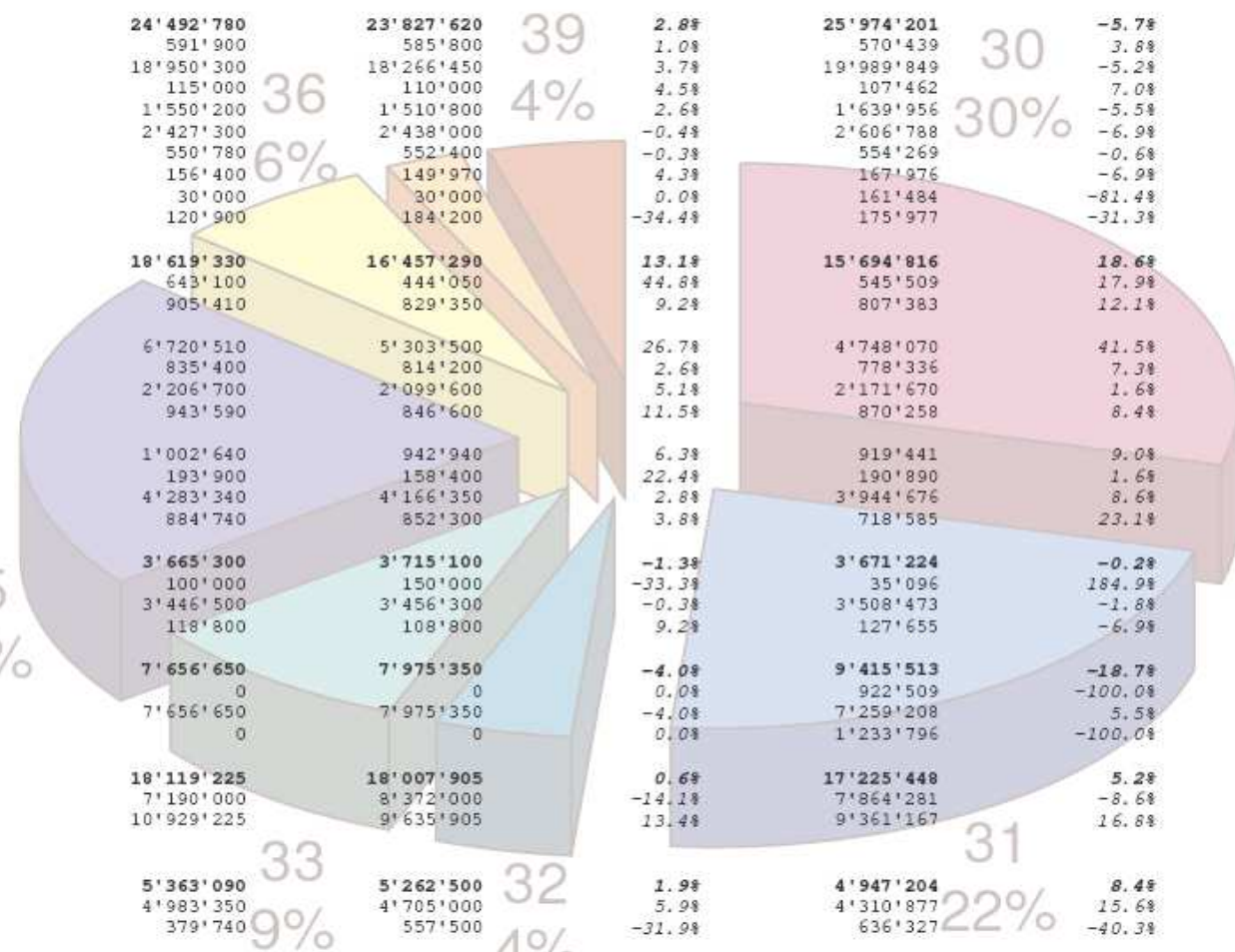
la secrétaire adjointe
M. Mayor

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2006

		Comptes 2004		Budget 2005		Budget 2006		Var. B06/B05	
COMPTE ADMINISTRATIF	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Fonctionnement	Charges	Revenus	en CHF	en %
		82 204 682		75 791 340	Revenus		77 895 390	2 104 050	2.8%
	67 512 893		67 270 415		Charges	70 259 725		2 989 310	4.4%
		1 698 447		382 700	Prélèvements à provisions		361 500	-21 200	-5.5%
	2 760 634		1 512 480		Versements à provisions	2 155 400		642 920	42.5%
	9 415 513		7 975 350			7 656 650		-318 700	-4.0%
	79 689 040	83 903 128	76 758 245	76 174 040	Total net des charges et des revenus	80 071 775	78 256 890		
	4 916 122	4 916 122	4 753 150	4 753 150	Imputations internes	3 767 900	3 767 900		
	84 605 162	88 819 250	81 511 395	80 927 190	Total brut des charges et des revenus	83 839 675	82 024 790		
	4 214 088			584 205	Excédent de (charges) ou de revenus		1 814 885	-1 230 680	-210.7%
	88 819 250	88 819 250	81 511 395	81 511 395		83 839 675	83 839 675		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Investissements	Dépenses	Recettes	en CHF	en %
	5 359 795	1 005 511	10 417 000	4 974 600	Investissements patrimoine administratif	11 369 900	-		
	-	24 000	-	-	Investissements patrimoine financier	-	-		
64 605	21 900	-	-	Variation inventaires au bilan	-	-			
	4 372 990		5 442 400	Investissements nets		11 369 900	5 927 500	108.9%	
5 424 400	5 424 400	10 417 000	10 417 000		11 369 900	11 369 900			
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	Sources	Emplois	Sources	Emplois		Sources	Emplois	en CHF	en %
		4 372 990		5 442 400	Investissements nets		11 369 900		
	9 415 513		7 975 350		Amortissements	7 656 650			
	1 062 188		1 129 780		Versements/prélèvements à provisions	1 793 900			
	4 214 088		-584 205		Excédent de (charges) ou de revenus	-1 814 885			
	14 691 788		8 520 925		Autofinancement	7 635 665		-885 260	-10.4%
		10 318 799		3 078 525	Surplus/(insuffisance) de financement		-3 734 235	-6 812 760	221.3%
14 691 788	14 691 788	8 520 925	8 520 925		7 635 665	7 635 665			
VARIATION DE FORTUNE	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs		Actifs	Passifs	en CHF	en %
	-5 042 523		-2 532 950		Variation patrimoines adm. et financier	3 713 250		6 246 200	-246.6%
	10 318 799		3 078 525		Surplus/(insuffisance) de financement	-3 734 235		-6 812 760	221.3%
		1 062 188		1 129 780	Augmentation des fonds de réserve		1 793 900	664 120	58.8%
		4 214 088		584 205	Variation capital	1 814 885		-1 230 680	-210.7%
	5 276 276	5 276 276	1 129 780	1 129 780		1 793 900	1 793 900		

CHARGES PAR NATURE

No compte	Désignation	Budget 2006	Budget 2005	Var B06/B05	Comptes 2004	Var B06/C04
3	CHARGES	83'839'675	81'511'395	2.9%	84'605'162	-0.9%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	24'492'780	23'827'620	2.8%	25'974'201	-5.7%
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	591'900	585'800	1.0%	570'439	3.8%
301	PERSONNEL ADMINISTRATIF ET EXPLOITATION	18'950'300	18'266'450	3.7%	19'989'849	-5.2%
302	TRAITEMENT DU PERS. ENSEIGNANT REMPL.	115'000	110'000	4.5%	107'462	7.0%
303	ASSURANCES SOCIALES	1'550'200	1'510'800	2.6%	1'639'956	-5.5%
304	CAISSE DE PENSIONS ET DE PREVOYANCE	2'427'300	2'438'000	-0.4%	2'606'788	-6.9%
305	ASSURANCES DE PERSONNES	550'780	552'400	-0.3%	554'269	-0.6%
306	INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	156'400	149'970	4.3%	167'976	-6.9%
307	PRESTATIONS COMPLEM. DE PREVOYANCE	30'000	30'000	0.0%	161'484	-81.4%
309	AUTRES CHARGES AUTORITES ET PERSONNEL	120'900	184'200	-34.4%	175'977	-31.3%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	18'619'330	16'457'290	13.1%	15'694'816	18.6%
310	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	643'100	444'050	44.8%	545'509	17.9%
311	ACHATS MOBILIER, MATERIEL, MACHINE, VEHICULES	905'410	829'350	9.2%	807'383	12.1%
312	ACHATS D'EAU, D'ENERGIE, DE COMBUSTIBLE	6'720'510	5'303'500	26.7%	4'748'070	41.5%
313	AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	835'400	814'200	2.6%	778'336	7.3%
314	ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES, TERRITOIRE	2'206'700	2'099'600	5.1%	2'171'670	1.6%
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS TECHNIQUES	943'590	846'600	11.5%	870'258	8.4%
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILIS.	1'002'640	942'940	6.3%	919'441	9.0%
317	RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS	193'900	158'400	22.4%	190'890	1.6%
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	4'283'340	4'166'350	2.8%	3'944'676	8.6%
319	IMPOTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIV.	884'740	852'300	3.8%	718'585	23.1%
32	INTERETS PASSIFS	3'665'300	3'715'100	-1.3%	3'671'224	-0.2%
321	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	100'000	150'000	-33.3%	35'096	184.9%
322	INTERETS DES DETTES MOYEN/LONG TERME	3'446'500	3'456'300	-0.3%	3'508'473	-1.8%
329	AUTRES INTERETS	118'800	108'800	9.2%	127'655	-6.9%
33	AMORTISSEMENTS	7'656'650	7'975'350	-4.0%	9'415'513	-18.7%
330	AMORTISSEMENT DU PATRIMOINE FINANCIER	0	0	0.0%	922'509	-100.0%
331	AMORTISSEMENT PATRIMOINE ADMINISTRATIF	7'656'650	7'975'350	-4.0%	7'259'208	5.5%
332	AUTRES AMORTISSEMENTS PATRIMOINE ADM.	0	0	0.0%	1'233'796	-100.0%
35	RBTs, PART. ET SUBV. COLLECTIVITES PUBL.	18'119'225	18'007'905	0.6%	17'225'448	5.2%
351	RBTs, PART. A DES CHARGES CANTONALES	7'190'000	8'372'000	-14.1%	7'864'281	-8.6%
352	REMBTS, PARTS A DES CHARGES D'AUTRES COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	10'929'225	9'635'905	13.4%	9'361'167	16.8%
36	AIDES ET SUBVENTIONS	5'363'090	5'262'500	1.9%	4'947'204	8.4%
365	AIDES, SUBVENTIONS INSTITUTIONS PREEVES	4'983'350	4'705'000	5.9%	4'310'877	15.6%
366	AIDES INDIVIDUELLES	379'740	557'500	-31.9%	636'327	-40.3%
38	ATTRIBUTIONS FONDS/FINANCEMENTS SPECIAUX	2'155'400	1'512'480	42.5%	2'760'634	-21.9%
380	ATTRIBUTIONS FDS RESERVE/RENOUVELLEMENT	2'155'400	1'512'480	42.5%	2'715'198	-20.6%
381	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	0	0	0.0%	45'436	-100.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	3'767'900	4'753'150	-20.7%	4'916'122	-23.4%
390	IMPUTATIONS INTERNES	3'767'900	4'753'150	-20.7%	4'916'122	-23.4%



REVENUS PAR NATURE

No compte	Désignation	Budget 2006	Budget 2005	Var B06/B05	Comptes 2004	Var B06/C04
4	REVENUS	82'024'790	80'927'190	1.4%	88'819'250	-7.6%
40	IMPOTS	40'286'000	38'298'000	5.2%	41'926'358	-3.9%
400	IMPOTS S/REVENU, FORTUNE ET IMPOT PERS.	30'643'000	29'055'000	5.5%	28'119'402	9.0%
401	IMPOTS S/BEN.NET/CAPITAL PERS. MORALES	4'880'000	4'365'000	11.8%	8'919'321	-45.3%
402	IMPOT FONCIER	2'300'000	2'250'000	2.2%	2'171'249	5.9%
404	DROITS DE MUTATION	850'000	800'000	6.3%	1'207'273	-29.6%
405	IMPOTS S/LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	1'200'000	1'400'000	-14.3%	1'172'808	2.3%
406	IMPOTS/TAXES S/POSSESSION ET DEPENSE	413'000	428'000	-3.5%	336'306	22.8%
41	PATENTES, CONCESSIONS	1'555'000	1'555'000	0.0%	1'478'471	5.2%
410	PATENTES	5'000	5'000	0.0%	1'475	239.0%
411	CONCESSIONS	1'550'000	1'550'000	0.0%	1'476'996	4.9%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	5'672'150	5'365'175	5.7%	5'379'823	5.4%
422	REVENUS CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	280'000	125'000	124.0%	287'887	-2.7%
423	REVENUS IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER	821'600	916'000	-10.3%	919'447	-10.6%
425	INTERETS S/INVESTISSEMENT PATRIMOINE ADM.	0	0	0.0%	0	0.0%
427	REVENUS IMMEUBLES PATRIMOINE ADM.	4'570'550	4'324'175	5.7%	4'172'490	9.5%
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	21'628'890	19'171'345	12.8%	19'991'182	8.2%
430	TAXES LEGALES DE REMPLACEMENT	91'000	96'000	-5.2%	55'700	63.4%
431	EMOLUMENTS	595'000	673'300	-11.6%	665'235	-10.6%
432	RECETTES SOINS MEDICAUX ET DENTAIRES	242'000	255'000	-5.1%	265'985	-9.0%
433	ECOLAGE	972'000	800'000	21.5%	984'488	-1.3%
434	TAXES DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	4'882'000	4'892'000	-0.2%	5'371'567	-9.1%
435	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	10'322'400	8'472'475	21.8%	8'010'488	28.9%
436	REMBOURSEMENTS DE TIERS	247'150	234'350	5.5%	319'461	-22.6%
437	AMENDES	1'808'000	1'508'000	19.9%	1'907'907	-5.2%
439	AUTRES RECETTES	2'469'340	2'240'220	10.2%	2'410'352	2.4%
44	PARTS RECETTES CANT. SANS AFFECTATION	252'000	420'000	-40.0%	418'697	-39.8%
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	252'000	420'000	-40.0%	418'697	-39.8%
45	PART. ET RBTS COLLECTIVITES PUBLIQUES	8'081'850	9'747'380	-17.1%	11'425'736	-29.3%
451	PARTICIPATIONS/REMBOURSEMENTS DU CANTON	506'250	363'450	39.3%	2'008'821	-74.8%
452	PARTS COMMUNES ET ASS. COMMUNES, RBTS	7'575'600	9'383'930	-19.3%	9'416'915	-19.6%
46	AUTRES PRESTATIONS ET SUBVENTIONS	419'500	1'234'440	-66.0%	1'584'415	-73.5%
465	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	419'500	1'234'440	-66.0%	1'584'415	-73.5%
48	PRELEVEMENTS S/FONDS ET FINANC.SPECIAUX	361'500	382'700	-5.5%	1'698'447	-78.7%
480	PRELEVEMENTS S/FONDS DE RESERVE	335'000	342'700	-2.2%	488'731	-31.5%
481	PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX	26'500	40'000	-33.8%	1'209'715	-97.8%
49	IMPUTATIONS INTERNES	3'767'900	4'753'150	-20.7%	4'916'122	-23.4%
490	IMPUTATIONS INTERNES	3'767'900	4'753'150	-20.7%	4'916'122	-23.4%

